

Les crises financières et autres scandales de la fin du 20^e et du début du 21^e siècle ont eu pour effet de faire prendre conscience de la nécessité de porter une réflexion sur les systèmes de contrôle des entreprises. Combinant des dispositions législatives et des mesures non contraignantes (*soft law*), codes de gouvernance et chartes d'éthique s'imposent progressivement aux sociétés de manière à juguler toutes pratiques à risque. Mais en marge le plus souvent des lois et des juridictions ordinaires, ces codes se distinguent clairement par leur caractère non obligatoire et leur application volontaire. Le principe anglo-saxon du *comply or explain* qui crée la possibilité d'aménager certaines règles établies par ces codes, conduit à s'interroger sur la manière dont ces derniers assujettissent les entreprises. Entre autorégulation et réglementation, la question se pose alors de savoir jusqu'où les pouvoirs publics peuvent s'immiscer dans la réglementation des sociétés.

À la demande de la Direction des affaires civiles et du Sceau du ministère de la Justice, le GIP-Mission de recherche Droit et Justice a lancé en 2014 un appel à projets sur la mise en œuvre de ces codes de gouvernance. Quatre équipes de recherche ont été retenues et ont rendu leurs rapports en 2017-2018 : Emmanuelle Mazuyer (dir.), *Quel cadre juridique pour une mise en œuvre effective des codes de gouvernance d'entreprise ?*; Jean-Christophe Duhamel et Réda Sefsaf (dir.), *Valeur de la gouvernance d'entreprise et gouvernance des valeurs de l'entreprise. Recherche sur les effets des codes de gouvernance et les stratégies de communication en matière de gouvernance*; Sophie Harnay, Tatiana Sachs, Katrin Deckert (dir.), *L'efficacité des codes de gouvernance. Perspectives comparées et pluridisciplinaires*; Frédérique Coulée

et Julia Motte-Baumvol (dir.), *L'effectivité des codes de gouvernance d'entreprise, de l'intérêt du droit international pour apprécier l'opportunité d'une réforme législative en France*.

Cette journée d'étude, organisée en partenariat avec la Plateforme RSE (France Stratégie), est l'occasion de restituer ces travaux et de faire dialoguer chercheur.e.s et acteurs du monde professionnel. Mais surtout, dans le contexte du Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE), cette journée a pour objectif de faire le point sur les nouveaux enjeux de la gouvernance d'entreprise et d'interroger, comme invite à le faire les rapports de recherche, « le juste équilibre entre *soft law* et *hard law* ».

Responsables scientifiques :
Kathia Martin Chenut
et Victoria Vanneau

MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

PLATEFORME RSE
Responsabilité sociale des entreprises

FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

MISE EN ŒUVRE ET NOUVEAUX ENJEUX

Vendredi 16 novembre 2018

Inscription obligatoire :
<https://f.infos.france-strategie.fr/c/?s=162A-83-2>

Direction de l'information légale et administrative (DILA)
26 rue Desaix, 75015 Paris

8H30

Accueil des participants

9H00

Présentation **Michel Laviale**, Plateforme RSE, vice-président
Présentation **Valérie Sagant**, GIP-Mission de recherche Droit et Justice

9H30

(IN)EFFECTIVITÉ DES PRATIQUES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ?

Cadre juridique et efficacité

Présidence : **Alice Navarro**, magistrate, conseillère juridique de la Direction générale, Direction générale du Trésor

Sylvie Dumanoir (Université Nanterre), *La gouvernance des entreprises : pratiques et effets des codes Afep-Medef et Middlednext*

Jean-Christophe Duhamel (Université de Lille), *La valeur juridique des normes de gouvernance*

Katrin Deckert (Université Nanterre), *Effectivité et bonnes pratiques des codes de gouvernance*

Frédérique Coulée (Université Paris Sud), *Les apports du droit international et du droit européen dans l'effectivité des normes de gouvernance*

11H00 - 11H20

Discussions avec la salle

11H20 - 11H30

Pause

Approche comparée et pluridisciplinaire

Présidence : **Odile Uzan**, Plateforme RSE, vice-présidente

Réda Sefsaf (Université de Lille), *Effectivité des codes de gouvernance et performance : le regard des sciences de gestion*

Florent Berthillon (Université Jean Moulin Lyon 3), *La question des rémunérations : aspects de droit comparé*

Sophie Harnay (Université Nanterre), *L'effectivité comparée de la hard law et de la soft law : la parité femmes/hommes dans les conseils d'administration*

12H40 - 13H00

Discussions avec la salle

13H00 - 14H30

Déjeuner

14H30

LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DE DEMAIN : POSITIONS ET PROPOSITIONS

Limites et renouvellement des finalités

Présidence : **Gilles Bon-Maury**, Plateforme RSE

Jean-Christophe Duhamel (Université de Lille) et **Réda Sefsaf** (Université de Lille), *Enjeux et limites de la communication des sociétés*

Tatiana Sachs (Université de Paris Nanterre), *Limites et renouvellement des outils de la gouvernance*

Discutant : **Stéphane Brabant**, avocat, Herbet Smith Freehills Paris LLP

15H50 - 16H10

Discussions avec la salle

16H10 - 16H20

Pause

Renouvellement des bonnes pratiques

Présidence : **Kathia Martin-Chenut**, GIP-Mission de recherche Droit et Justice

Laurence Vapaille (Université d'Évry-Val d'Essonne) et **Jean-Marc Moulin** (Université de Perpignan *Via Domatia*), *Transparence et contrôle*

Emma Ben Abdallah (Université Lumière Lyon 2), *La place de la RSE dans les nouvelles stratégies des entreprises*

Discutants : **Yann Queinnec**, juriste, directeur général et fondateur d'Affectio Mutandi et **Camille Noisette**, Direction de la régulation et des affaires internationales, Autorité des marchés financiers (AMF)

17H40 - 18H00

Discussions avec la salle

18H15

Clôture